

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19622 - 76ÈME ANNÉE

Quand un projet réunionnais stoppé par Didier Robert n'est pas perdu pour tout le monde...

French Bee : l'occasion ratée pour La Réunion

French Bee, c'est aujourd'hui une flotte ultra-moderne de 4 Airbus A350, embarquant chacun plus de 400 passagers. Samedi, Marc Rochet, PDG de la compagnie est arrivé à La Réunion à bord d'un nouvel appareil livré à French Bee, un Airbus A350-900 comme les trois autres avions de la flotte.

Lors de sa visite, Marc Rochet a annoncé une baisse probable du prix du billet d'avion : 500 euros l'aller-retour entre La Réunion et la France.

Finie la période d'essai pour French Bee

Cette annonce signifie que la période de rodage est terminée. Jusqu'à présent, French Bee était composée d'une flotte hybride composée d'Airbus A330 et d'Airbus A350-900. Elle est désormais intégralement équipée en A350-100 avec un nombre de passagers emarqués équivalent à celui de ses concurrents. La différence réside dans l'avion utilisé. Dernier né d'Airbus, l'A350-900 consomme moins de carburant que les Boeing 777-300 d'Air Austral et d'Air France. A nombre de passagers équivalent, le coût d'un vol est donc moins élevé. Par conséquent, French Bee dispose d'une marge de manœuvre supérieure à ses concurrents pour faire baisser les prix, tout simplement parce qu'il

dispose de la technologie lui permettant. Ceci, adossé à un modèle low-cost, fait que structurellement, French Bee a un coût de production moins élevé, car il dispose de l'avion idéal pour la clientèle potentielle sur la ligne entre Roland-Garros et Orly.

Autrement dit, la concurrence a intérêt à s'aligner si elle ne veut pas perdre des parts de marchés supplémentaires car le contexte est bien différent de celui dans lequel French Bee a lancé sa ligne vers La Réunion. En effet, la crise COVID-19 est passée par là : « les gens vont moins voyager. Les prix vont baisser. La clientèle « business » a pris un coup dans l'aile. Je n'imaginais pas que les voyages d'affaires reviennent au même niveau avec le développement des nouveaux outils de communication ».

Ceci signifie d'une part que French Bee veut renforcer sa position au sein d'un trafic réduit, et que d'autre part ses concurrents vont souffrir d'une perte de recettes venant de leurs « passagers à forte contribution », la classe Affaires. Or, French Bee ne vise pas cette clientèle pour remplir ces avions, ce qui n'est pas le cas d'Air France et d'Air Austral qui ont une classe Affaires dans leurs vols.

Parmi les commentaires suite à cette annonce, force est de constater que des reproches sont faits à French Bee, notamment sur le fait que cette société n'investit pas à La Réunion et ne crée donc pas suffisamment d'emplois dans notre île. Mais est-ce étonnant ?

En effet, French Bee est une filiale d'Air Caraïbes, qui comme son nom l'indique n'est pas basée à La Réunion. Pour sa part, le nœud stratégique des activités de French Bee se situe à Orly, aéroport à partir duquel s'organisent ses différentes lignes vers La Réunion, la Caraïbe et la Polynésie. Tout comme Air France ou Corsair, le centre de ses intérêts ne se situe donc pas à La Réunion.

Il est alors bon de rappeler que l'idée du low-cost long courrier s'est d'abord matérialisée à La Réunion. Un partenariat avait été acté entre Air Austral et Airbus en vue de la mise en ligne de quatre Airbus A380 dont 2 avaient été déjà commandés. Marc Rochet était alors une des chevilles ouvrières de ce projet qui visait une baisse des prix des billets d'avion de 30 % pour tout le monde toute l'année sans subvention. L'A380 haute densité était alors l'avion idéal de la « continuité territoriale ».

Une idée pourtant réunionnaise

Air Austral ne pourra pas rivaliser

Le changement de direction décidé par Didier Robert à la tête d'Air Austral a mis fin à ce projet. L'argument officiel était le risque de « cannibaliser » la clientèle d'Air Austral. Mais en réalité, ce projet s'opposait à la politique clientéliste mise en place à la Région Réunion pour assurer le maintien au pouvoir de Didier Robert : distribuer des bons de réduction pour les personnes qui veulent voyager en France. Mais l'idée ne s'est pas perdue pour tout le

monde.

Marc Rochet est parti à Air Caraïbes. Entre temps, l'évolution technologique avait fait de l'A350-900 l'avion idéal de la « continuité territoriale ». Et c'est donc une compagnie basée aux Antilles qui a lancé le low-cost long courrier à La Réunion, avec un aller-retour quotidien.

Tous les bénéfices créés par French Bee aurait pu bénéficier à La Réunion, tout comme les emplois créés. Mais tel n'a pas été le

choix de Didier Robert et de la direction qu'il a mis à la tête d'Air Austral. French Bee est donc le rappel quotidien d'une occasion ratée pour les Réunionnais, une occasion sacrifiée aux profits d'intérêts personnels qui placent désormais Air Austral dans l'incapacité de rivaliser.

M.M.

Aéroports de Roissy et Orly en situation de vulnérabilité élevée mais toujours pas de test obligatoire à La Réunion pour les passagers

Dans son point quotidien sur l'évolution de l'épidémie, Santé publique France annonce que « la dynamique de la transmission en forte croissance reste préoccupante ». Parmi les départements en « situation de vulnérabilité élevée » figurent le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis, où se situent respectivement les aéroports d'Orly et de Roissy qui desservent La Réunion. Tous les passagers venant à La Réunion doivent se rendre dans ces zones de forte circulation du virus, mais aucun test n'est obligatoire pour eux en arrivant à La Réunion.

« En France métropolitaine la dynamique de la transmission en forte croissance reste préoccupante : l'ensemble des indicateurs continue de progresser alors que le niveau de dépistage stagne. Si toutes les tranches d'âge sont touchées par l'augmentation, la progression de l'incidence est plus marquée chez les jeunes adultes. Plus de la moitié des départements dépassent le seuil de 10 pour 100 000 habitants, et 6 départements ont un taux d'incidence au-dessus du seuil

d'alerte (50 pour 100 000 habitants).

Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne concernés

Ces résultats indiquent qu'il est primordial de poursuivre les efforts de sensibilisation de l'ensemble de la population dans l'application des gestes barrière notamment l'utilisation du masque et la distanciation physique pour freiner la propagation du virus.

Au 26 août 2020, 48 départements sont en situation de vulnérabilité :

- modérée : Ain, Ariège, Aude, Alpes-Maritimes, Alpes de Haute Provence, Aube, Bas-Rhin, Côte d'Or, Drôme, Essonne, Gard, Gers, Haute-Garonne, Haute-Savoie, Hautes Pyrénées, Ile-et-Vilaine, Isère, Eure-et-Loir, Indre et Loire, Mayenne, Mayotte, Meurthe et Moselle, Nord, Oise, Pyrénées Atlantique, Pyrénées Orientales, Réunion, Maine-et-Loire, Martinique, Guadeloupe et Saint Martin, Seine et Marne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Val d'Oise, Var, Vaucluse, Yvelines

- élevée : Bouches-du-Rhône, Gi-

ronde, Guyane, Hauts-de Seine, Hérault, Loiret, Paris, Rhône, Sarthe, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Isolement dans l'attente du résultat du test

Afin de ralentir la progression du virus SARS-COV-2 dans la population, il est primordial de renforcer l'application de la stratégie « Tester-Tracer-Isoler » : chaque personne présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 ou ayant le moindre doute doit réaliser un test de recherche du virus dans les plus brefs délais. Dans l'attente des résultats, les personnes doivent s'isoler et réduire leur contact au strict minimum. Cette démarche doit être associée à une adhésion à l'ensemble des gestes barrières, notamment le port du masque, à la participation aux mesures d'identification des contacts, au respect des mesures d'isolement des personnes infectées, susceptibles d'être infectées ou des contacts classés à risque. »

Edito

Les étudiants étrangers devront payer plus cher

Malgré certaines oppositions, la rentrée de nos enfants a bien eu lieu le lundi 17 août 2020. Pour les élèves de la maternelle au lycée, la date de la « grande » rentrée scolaire 2020 s'est faite dans des conditions particulières mais bien différente que l'année dernière, surtout pour leur portemonnaie.

Ce fut un étonnement lorsqu'on a appris que le masque serait fourni au personnel mais pas aux élèves. D'après le ministre de l'éducation nationale, le masque est une « fourniture scolaire » comme une trousse ou encore cahiers et donc à la charge de l'élève. Ce n'est pas la hausse de 100 euros sur l'allocation de rentrée scolaire qui pourra prendre en charge l'approvisionnement en masque de nos enfants et encore moins le coût de ces masques qui vont vite atteindre des sommets.

L'autre surprise a été d'apprendre que les étudiants étrangers devraient payer plus cher les frais universitaires que leurs camarades français. Le Conseil d'État a validé la hausse de ses frais universitaires pour les étudiants extra-européens. C'est une décision rendue publique début juillet. Alors quelles conséquences pour les étudiants africains ?

Cette décision du Conseil d'État vient dans un contexte où les étudiants étrangers ont été frappés de pleins fouets par la crise que nous avons vécue. Il y a des étudiants qui ont perdu leur logement, leur activité et à la suite de tout cela, apprendre finalement que les étudiants étrangers non européens devront payer 2700 euros au lieu de 170 pour s'inscrire en licence, cela est

choquant ! Même constat pour le master, les frais s'élèvent désormais à 3770 euros au lieu de 143 euros. Les frais de scolarité ont été multipliés par 16 !

Le Conseil d'État avait été saisi par les associations et les syndicats d'étudiants. La réponse rendue le 11 octobre 2019 était un soulagement, car ce dernier avait affirmé que le principe de l'éducation est la gratuité et l'égalité des chances. Lorsqu'on parle de gratuité et d'égalité, certaines personnes pensent que les étrangers réclament tout ce qui est gratuit sans pour autant y contribuer. Cela est totalement faux ! Que l'on s'entende sur un point, à savoir que les étudiants étrangers dans leur grande majorité, travaillent et cotisent en contribuant d'une manière ou d'une autre aux charges du système éducatif français.

Chaque pays a son système éducatif. Que ça soit aux États-Unis ou en Grande Bretagne, rien n'indique que le système éducatif repose sur la gratuité et l'égalité alors qu'en France, le système est établi ainsi. La Constitution explique que la gratuité doit s'établir de la maternelle jusqu'aux études supérieures.

Donc aujourd'hui pourquoi exclure les étudiants étrangers de ce système alors que la tradition de l'accueil en France s'est perpétuée depuis des années.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Dé poi, dé mézir ! Lib é mètr dé li pou Moris !
Ni lib, ni mètr dé nou pou La Rényon !**

Mé zami, zot i koné Moris sé sak ni apèl nout il sèr.. . Sa i vé pa dir ni antan konm shoushout avèk la mori, pars souvan défoi ni kritik inn a l'ot. Mi rapèl in tan demoun La Rényon téi trète bann morisien manzèr d'zako, é nout bann frèr é sèr morisien té i rann anou la moné nout pyèss an kritikan nout bann défo sipozé. La vérité nout problèm i romont dann tan nout listoir kan inn téi apèl l'il de Frans é l'ot l'il Bourbon é aprésa nout bann dézakor la kontinyé ziska zordi.

Zordi nou lé néokoloni fransé, é Moris lé indépandan. Nou lé pa mète de nou, é nout bann frèr é sèr lé mètr dé zot. Si tan tèlman, kan néna in problèm l'inn é l'ot i pran pa lo mèm solisyon. Sa té vré dann tan shikungounia, sa lé vré pou la ding é biensir zordi sa lé vré pou lo kovid. Moris konm Sésèl la fèrm l'aéropor, épi la mète an plas zot prop moiyn pou bataye kont lo virius. Nou isi, gouvèrnman fransé la fèrm anou, alé oir nou l'avé poin la maladi isi. Kan la maladi téi ménas anou pou vréman, gouvèrnman la fé tout pou la maladi atak anou : li la rouvèr la port a dé batan.

Zordi i pé dir, dsi la késtyonn la maladi, la stratézi Moris la réisi-pou l'instan pars ni koné pa domin - lé péyan. Nou, nou lé anplin dann l'èye lo siklone é pèrsone i pé pa di si nou va ansort anou avèk bonpé la kass, sansa trépé... An touléka, néna inn, moris, la désid par li mèm sak téi fo pou li é nou isi, sé La frans la plak son solisyon dsi nou...zordi ni voudré pilote nou mèm nout bato, mé La frans i vé pa é mèm myé i diré li pran in malin plézir fout anou dann traka, dann in famé tablatir.

Dé poi, dé mézir ! Inn pou Moris pars li lé lib épi mètr dé li ! Inn pou La Rényon pars dési la késtyon ni poz, nou lé ni lib, ni mètr de nou.

Justin